

# ***Maturité bilingue***

## ***Gymnases de Bienne***

### ***Informations***

***Gymnase de la rue des Alpes***  
[www.gymalp.ch](http://www.gymalp.ch)  
032 328 32 00

***Gymnase français***  
[www.gfbienne.ch](http://www.gfbienne.ch)  
032 327 06 06

***Seeland Gymnasium***  
[www.slg.ch](http://www.slg.ch)  
032 327 07 07

## **Sommaire**

<b>Préambule</b>	2
<b>Principes</b>	3
Classes intégrées	3
Enseignement immersif et langue d'enseignement	3
Enseignement des langues	3
Durée de la formation	3
Admission, retrait	3
Grille horaire	3
Options spécifiques	3
Options complémentaires	4
Renforcement	4
Examens de maturité	4
Certificat de maturité	4
<b>Organisation de l'enseignement</b>	5
Généralités	5
Les élèves et les enseignants	5
Les disciplines enseignées en immersion	6
L'enseignement des langues première et seconde	6
Conditions d'admission	6
Conditions de retrait de la classe bilingue	6
Promotion	7
<b>Renseignements pratiques</b>	8
Coûts de la formation	8
Domicile hors du canton	8
Bourses	8
Adresses utiles	8
Renseignements	9
<b>Annexes</b>	
Langue d'enseignement des disciplines en immersion	10
Grille horaire	12



## Préambule

### La formation gymnasiale bilingue à Bienne

Dans une région qui se situe au point de rencontre de deux cultures et de deux langues, les gymnasiennes et les gymnasiens doivent avoir la possibilité d'obtenir une maturité bilingue (français-allemand), un atout non négligeable pour leur future carrière académique et professionnelle. En offrant cette possibilité de formation pour certaines options spécifiques, les Gymnases de Bienne répondent aux exigences de notre société.

#### Un profil de formation commun

Les trois gymnases biennois offrent une formation bilingue commune. Aussi bien la grille horaire, que les principes généraux régissant l'enseignement et les règlements principaux (admission, promotions, examens) sont identiques pour les classes bilingues dans les trois gymnases. L'offre des options spécifiques est la suivante : italien, espagnol, physique et application des mathématiques, biologie et chimie, économie et droit.

Des activités scolaires particulières, telles que les manifestations sportives, les camps et les concerts, les journées ou les semaines d'études, ou encore les cours facultatifs sont autant d'occasions qui permettent aux élèves de se rencontrer, d'échanger expériences et préoccupations, donc de mettre en pratique un bilinguisme de fait.

Depuis plusieurs années, une bonne partie du corps enseignant des gymnases biennois s'est familiarisée avec un enseignement destiné aux élèves des deux communautés linguistiques, ayant ainsi acquis une solide expérience de l'enseignement en immersion. Depuis 1998, les gymnases biennois ont été en mesure d'ouvrir, à chaque rentrée scolaire, en moyenne 4 classes bilingues, de sorte que plus de 200 élèves suivent les cours de cette formation, qui aboutit à l'obtention du certificat de maturité portant la mention «Maturité bilingue français-allemand».

## Principes

**Les classes bilingues des gymnases de Bienne sont accessibles à tous les élèves intéressé(e)s par une formation gymnasiale bilingue.**

### Classes intégrées

Les classes bilingues sont des classes «intégrées». Elles réunissent des élèves alémaniques et des élèves romand(e)s.

### Enseignement immersif et langue d'enseignement

L'enseignement est dispensé en langue partenaire (langue seconde) dans environ 50% des disciplines non linguistiques (7 à 8 heures de cours par semaine). Ces branches à immersion sont enseignées soit en **français** soit en **allemand** par des professeurs parlant leur langue première. Par "langue première allemande", on entendra l'allemand standard (Hochdeutsch) exclusivement.

La langue d'enseignement d'une discipline ne change pas au cours des trois ans de formation.

### Enseignement des langues

Les langues étrangères, à savoir l'anglais, l'italien et l'espagnol, sont enseignées dans la langue cible.

### Durée de la formation

La formation dure trois ans à partir de la 10<sup>ème</sup> année scolaire (Troisième gymnasiale), jusqu'à l'obtention de la maturité.

### Admission, retrait

Les conditions d'admission sont les mêmes que celles en vigueur dans les classes de maturité monolingues. Toutefois, une grande motivation et une ouverture à la langue et à la culture partenaires sont souhaitables.

En principe, les élèves n'ont pas le droit de retourner en classe monolingue avant la fin de la première année de formation (10<sup>ème</sup> année).

### Grille horaire

La grille horaire de la filière de formation bilingue diffère quelque peu de celle de la filière monolingue; elle tient compte des besoins spécifiques de l'enseignement par immersion; elle est conforme au Règlement fédéral sur la reconnaissance des certificats de maturité (RRM) et répond aux exigences requises pour l'obtention de la « maturité bilingue » (voir annexes).

### Options spécifiques

D'un commun accord, en respectant le profil de formation spécifique de chaque école, les gymnases biennois se répartissent les options spécifiques prévues pour la filière de formation bilingue comme suit:

**Le Gymnase français et le Seeland Gymnasium** offrent, en principe, les options spécifiques suivantes :

- italien
- espagnol
- physique et application des mathématiques
- biologie et chimie

**Le Gymnase de la rue des Alpes** offre, en principe, les options spécifiques suivantes:

- espagnol
- économie et droit

Des partages ou transferts d'options entre les gymnases demeurent réservés, s'il y a lieu de compléter ou d'équilibrer les effectifs des classes.

### **Options complémentaires**

Les élèves des classes bilingues choisissent l'option complémentaire dans l'éventail des disciplines offertes par tous les gymnases biennois. Les options complémentaires peuvent être suivies en français ou en allemand.

Les gymnases biennois offrent également la possibilité de suivre les options complémentaires «histoire en anglais et « informatique ».

### **Renforcement**

Des leçons de renforcement sont prévues, pendant la première année de formation, pour les élèves qui suivent les cours de disciplines enseignées dans leur langue seconde. Elles permettront de passer en revue la matière présentée durant le cours principal et d'y apporter des compléments d'explications ou de vocabulaire. Un renforcement en anglais peut être offert aux élèves francophones pour combler le retard accumulé sur leurs camarades alémaniques, retard dû au fait que l'enseignement de l'anglais débute une année plus tôt dans la partie germanophone du canton de Berne (troisième langue en discipline fondamentale).

### **Examens de maturité**

Les examens de maturité se déroulent dans la langue d'enseignement des disciplines d'examen.

Les disciplines des quatre premiers examens sont imposées (langue première – langue partenaire – mathématiques et option spécifique).

La discipline offerte à choix pour le cinquième examen porte sur la troisième langue ou l'option complémentaire.

Pour le reste, c'est l'Ordonnance sur les écoles moyenne en vigueur qui fait foi (OEM).

### **Certificat de maturité**

Le certificat de maturité est reconnu par la Confédération et porte la mention "Maturité bilingue: français-allemand".

# Organisation de l'enseignement

## Généralités

Les classes bilingues sont placées sous la surveillance de la Commission scolaire du gymnase auquel celles-ci sont administrativement rattachées.

Chaque année, la décision d'ouvrir des classes bilingues est prise en fonction du nombre d'inscriptions.

Dans la mesure du possible, les directions équilibrent les effectifs des groupes linguistiques dans les classes.

Les classes bilingues disposent de leur propre grille horaire, qui tient compte des besoins spécifiques de l'enseignement en immersion (cf. annexes).

Si un groupe linguistique n'est pas du tout représenté parmi les candidates et candidats à l'admission en classe bilingue, les directions des gymnases peuvent demander l'ouverture d'une classe monolingue qui bénéficie d'un enseignement immersif.

## Les élèves et les enseignants

L'enseignement intégré tient compte des difficultés initiales des élèves en situation d'immersion. Dans les branches à immersion, les élèves de langue maternelle sont entraînés à soutenir et à développer les compétences linguistiques des élèves allophones, par exemple en faisant office de traducteurs occasionnels pendant les cours.

Les professeurs tiennent également compte des difficultés particulières des élèves. Au besoin, le recours à la traduction est possible, surtout pour les explications indispensables. Dans l'évaluation, les professeurs ne pénalisent pas outre mesure les imprécisions formelles dues manifestement à des problèmes linguistiques. Pour le contenu, par contre, ils utilisent, dans la mesure du possible, les mêmes critères pour toutes/tous les élèves.

L'intégration sociale dans les classes bilingues serait incomplète si les élèves ne faisaient que se côtoyer pendant les leçons. Par conséquent, des activités et des manifestations (semaines d'étude, camps, voyages, ...) sont organisées. Elles permettent de vivre, par des expériences vécues, le bilinguisme au quotidien.

De plus, le contact avec des élèves alémaniques pendant les pauses et au cours des activités hors cadre permet aux élèves francophones de se familiariser au dialecte «suisse-allemand».

### **Les disciplines enseignées en immersion**

Il appartient aux directions d'école de fixer, d'entente avec les professeurs concernés et selon leur disponibilité, les branches ou les domaines d'études qui sont enseignés dans la langue partenaire. Ceux-ci ne sont donc pas forcément les mêmes d'un cycle de formation à l'autre.

Les disciplines non linguistiques suivantes peuvent être enseignées dans la langue seconde:

- mathématiques
- biologie
- chimie
- physique
- histoire
- géographie
- introduction économie et droit
- arts visuels / musique
- OS physique et applications des mathématiques
- OS biologie et chimie
- sport

L'option spécifique économie et droit est, en principe, enseignée dans la langue première, les deux groupes linguistiques étant séparés à cet effet.

### **L'enseignement des langues première et seconde**

Pour l'enseignement des langues première et seconde (langue maternelle et langue partenaire), les classes bilingues sont divisées selon la langue maternelle.

L'enseignement de la langue seconde est adapté aux besoins des élèves de la classe bilingue. L'étude de la syntaxe et de la morphologie, la réflexion sur la langue et sur les stratégies d'apprentissage sont valorisées et l'accent est mis sur la littérature et l'univers culturel propres à cette langue.

### **Conditions d'admission**

Les candidates et les candidats à l'admission en classe bilingue seront admis(es) selon les conditions d'admission ordinaires en vigueur dans les classes monolingues.

Le nombre d'élèves admis en classe bilingue ne doit, en principe, pas dépasser 20.

L'admission en classe bilingue après la première année de formation (10<sup>ème</sup>) n'est accordée qu'exceptionnellement.

Les élèves admis dans la filière sport-culture-études peuvent également suivre une formation en classe bilingue. Il n'est toutefois pas possible, en classe bilingue, de fractionner l'enseignement d'une année sur deux ans.

**Conditions de retrait de la classe bilingue**

A la fin de la première année de formation (10<sup>ème</sup> année), les élèves ont la possibilité de retourner, sur demande, en classe monolingue.

**Promotion**

Un bulletin semestriel est suffisant si, pour l'ensemble des branches de promotion (langue 1, langue 2, langue 3, mathématiques, biologie, chimie, physique, histoire, géographie, introduction à l'économie et au droit, arts visuels ou musique, option spécifique et option complémentaire),

1. quatre notes au plus sont insuffisantes

**et**

2. le double de la somme de tous les écarts vers le bas par rapport à la note 4 n'est pas supérieur à la somme simple de tous les écarts vers le haut par rapport à 4 (double compensation).

Les autres conditions de promotion figurent dans l'Ordonnance de Direction sur les écoles moyennes (ODEM).

Dans le cas d'une non promotion, l'élève doit quitter la formation bilingue et a la possibilité de répéter l'année dans une classe monolingue correspondante. Pour de justes motifs, la direction de l'école peut autoriser un redoublement dans une classe bilingue.

Les directions des gymnases ne peuvent pas garantir à l'élève, qui revient d'un séjour linguistique à l'étranger, qu'il/elle pourra poursuivre sa formation en classe bilingue.

## Renseignements pratiques

### Coûts de la formation

Les parents des élèves, respectivement les représentants légaux domiciliés dans le canton de Berne ne sont pas astreints au paiement d'un écolage. L'achat des manuels et du matériel scolaire, les frais de photocopie, ainsi que les frais de participation aux manifestations scolaires (spectacles, camps, excursions, semaines d'études) sont à la charge des élèves dès la dixième année de formation. Ces frais sont évalués à env. Frs.1000.- à Frs 1'400.-- par année.

### Domicile hors du canton

Les parents des élèves, respectivement les représentants légaux domiciliés hors du Canton de Berne sont en revanche astreints au paiement d'un écolage.

### Bourses

Le canton de Berne et la ville de Bienne accordent des bourses d'études. Les formules et les attestations en vue d'une demande de bourse cantonale sont disponibles au secrétariat de l'école au début de l'année scolaire. Les demandes de bourses municipales doivent être adressées à la Direction des écoles de la ville de Bienne. Seules les personnes dont les parents sont domiciliés à Bienne depuis trois ans au moins peuvent bénéficier d'une bourse de la ville de Bienne.

[www.erz.be.ch/site/fr/index](http://www.erz.be.ch/site/fr/index)  
[www.biel-bienne.ch/ww/fr/pub/administration](http://www.biel-bienne.ch/ww/fr/pub/administration)

### Adresses utiles

OP Bienne  
Orientation professionnelle  
Rue Centrale 64  
2503 Bienne  
Téléphone: 032 326 24 11  
Télécopie: 032 326 14 92  
[blb.op.biel-bienne@erz.be.ch](mailto:blb.op.biel-bienne@erz.be.ch)  
<http://www.erz.be.ch/site/fr/index/beratung/orientation>

Office d'orientation professionnelle  
Rue de Pierre-Pertuis 16  
Case postale 245  
2710 Tavannes  
Téléphone: 032 481 17 14  
Télécopie: 032 481 45 13  
[opp-tavannes@erz.be.ch](mailto:opp-tavannes@erz.be.ch)  
<http://www.erz.be.ch/site/fr/index/beratung/orientation>

## Renseignements

Les Gymnases de Bienne se tiennent à la disposition de toute personne désirant des renseignements complémentaires. Leurs adresses sont les suivantes:

---

**Gymnase de la rue des Alpes de Bienne**  
**Rue des Alpes 50**  
**2502 Bienne**

tél. 032 328 32 00

fax 032 322 88 65

e-mail [adm@gymalp.ch](mailto:adm@gymalp.ch)

site internet [www.gymalp.ch](http://www.gymalp.ch)

---

**Gymnase français de Bienne**  
**Rue du Débarcadère 8**  
**2503 Bienne**

tél. 032 327 06 06

fax 032 327 06 01

e-mail [info@gfbienne.ch](mailto:info@gfbienne.ch)

site internet [www.gfbienne.ch](http://www.gfbienne.ch)

---

**Seeland Gymnasium Biel**  
**Ländtestrasse 12**  
**2503 Biel**

Tel. 032 327 07 07

Fax 032 327 07 01

e-mail [dg@slgb.ch](mailto:dg@slgb.ch)

site internet [www.slgb.ch](http://www.slgb.ch)

---

# Gymnase de la rue des Alpes de Bienne

## Exemple de répartition des disciplines

Options spécifiques (OS) Economie et Droit Espagnol			
Variante 1		Variante 2	
<p><b>Cours en français</b></p> <p>Sciences humaines: Histoire - Géographie</p> <p>Mathématiques</p>	<p><b>Cours en allemand</b></p> <p>Sciences expérimentales: Biologie - Chimie – Physique</p> <p>Arts: Arts visuels / Musique</p> <p>Sport</p>	<p><b>Cours en français</b></p> <p>Sciences expérimentales: Biologie - Chimie – Physique</p> <p>Arts: Arts visuels / Musique</p> <p>Sport</p>	<p><b>Cours en allemand</b></p> <p>Sciences humaines: Histoire - Géographie</p> <p>Mathematik</p>
<p>en plus:</p> <p>Français langue maternelle Allemand langue partenaire Langues 3: langue cible OS espagnol: langue cible</p> <p>OS Economie et Droit en principe en français</p> <p>Option complémentaire (OC) en français ou en allemand au choix</p> <p>Cours de renforcement en anglais et dans les disciplines enseignées en langue partenaire</p>			

**Gymnase français de Bienne  
Seeland Gymnasium Biel**

**Exemple d'une possible répartition de la langue d'enseignement dans les disciplines**

avec OS italien ou espagnol		avec OS BC: biologie (B) et chimie (C)		avec OS PAM: physique (P) et applications des mathématiques (AM)	
enseignement en français	enseignement en allemand	enseignement en français	enseignement en allemand	enseignement en français	enseignement en allemand
<ul style="list-style-type: none"> <li>• mathématiques</li> <li>• biologie</li> <li>• géographie</li> <li>• arts visuels ou musique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• chimie</li> <li>• physique</li> <li>• histoire</li> <li>• sport</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• biologie</li> <li>• physique</li> <li>• histoire</li> <li>• biologie(OS)</li> <li>• sport</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• mathématiques</li> <li>• chimie</li> <li>• géographie</li> <li>• chimie (OS)</li> <li>• arts visuels ou musique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• mathématiques</li> <li>• physique</li> <li>• géographie</li> <li>• physique (OS)</li> <li>• sport</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• chimie</li> <li>• biologie</li> <li>• histoire</li> <li>• AM (OS)</li> <li>• arts visuels ou musique</li> </ul>
<p>en plus</p> <p>Français langue maternelle Allemand langue partenaire Langue 3 : langue cible OS italien ou espagnol: langue cible</p> <p>Option complémentaire (OC) en français ou en allemand à choix</p> <p>Cours de renforcement dans les disciplines enseignées en langue partenaire</p>					